



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

Membres présents : Véronique BAZIN, Isabelle SIMELIERE, Patrick TRIBOURDEAU, Philippe PIGEON, Jean Yves JAFFREDO, Christophe MICHAUT, Jean PEYSSON, Yannick VASSET, Jacques GUILLOUX, Mathieu REBILLARD, Jean LE MERCIER, Michel GUILLET, Christophe LE SAULNIER, Bernard BAUDUIN, Stéphane HAMEON, Emmanuel FEINTE, Marc LECHAT, Florent MABILON.

Membres excusés : Frédérique ISSELIN (proc. P. Tribourdeau), Benjamin DREUMONT (proc. V. Bazin), Christian SOLA (proc. Ph. Pigeon)

Invités : Christophe Laurenge, Jean Jacques Michel, Stéphane Rioux.

Ordre du Jour :

- 1 - Travaux du Saint Quay (Présentation Jean jacques)
- 2 - Laouen (Présentation Christian)
- 3 - Projet J80 + modification du montant des forfaits (Présentation Stéphane)
- 4 - Projet handivoile et sport et santé (Présentation Christophe, Véronique, Jacques)
- 5 - Calendrier des régates 2023 (Présentation Christophe)
- 6 - Bilan voile loisir 2022 (Présentation Jean)
- 7 - Liste d'attente bateaux places titulaires (Présentation Yannick)
- 8 - Point sur la formation des futurs BE (Présentation Jean, Philippe)

1 – Travaux du Saint Quay

Le bilan de l'année 2022 est satisfaisant (Cf. doc joint) :

Le Saint Quay a été présent aux trois fêtes suivantes : fête « chants de marins » paimpol, Fête de la Pauline à Dahouet et Fête de la Morue à Binic.

Il a également assuré les sorties Voile Loisir du samedi matin.

En complément de Christophe Laurenge, trois skippers sont responsables du Saint Quay :

Jean Jacques Michel, Bernard Bauduin et Christian Sola, tous deux en formation.

Comme chaque année, l'entretien du bateau est réalisé pendant la période hivernale.

A noter : en 2023, de gros travaux de rénovation sont prévus :

- réfection de 20 membrures, de bordés et des roofs par le chantier de charpente marine Marc Nicolas au Légué cet hiver
- changement du moteur par le chantier Cras à Saint Quay en juin

Le total des devis s'élève à 80 000 €. Le financement des travaux est assuré par la Ville de Saint Quay, propriétaire qui a donné son accord pour la réalisation des travaux.

Les travaux d'entretien et de réparation courants du Saint Quay nécessiteront de faire appel aux bénévoles du SNSQP.

Jean Jacques Michel a établi un planning, pour l'équipe de 19 bénévoles existante, laquelle peut s'étoffer de toutes les bonnes volontés, afin que chacun puisse se positionner en fonction de ses disponibilités.

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

du 21/10/2022

Jean Jacques a présenté le processus de maintenance suivi par l'équipe de bénévoles ainsi que les fiches détaillées des actions et travaux de maintenance à exécuter et leur suivi (fichier excel).

2 – Laouen

Une commission a été créée pour gérer le fonctionnement et l'entretien du First 36.7 « Laouen ». Les chefs de bord désignés sont : Christophe Laurence, Christian Sola, Bernard Bauduin, Laurent Marchal, Yannick Vasset.

Certains membres du SNSQP souhaitent former un équipage pour participer à des régates avec Laouen. Ce bateau étant utilisé pour d'autres activités du SNSQP, un ordre de priorité dans l'utilisation doit être défini. Il est le suivant :

- Sensation Nautique
- Handivoile
- Voile Loisir
- Régates

Toutefois, trois dates seront réservées en 2023 à l'utilisation de Laouen en régate : le Trophée Cras Nautique, le TTG et la régate d'automne.

L'entraînement de régate sur Laouen se fera en dehors des plages horaires d'utilisation pour les autres activités du club.

Les frais de régate (inscriptions, carburant etc.) seront à la charge de l'équipage. L'équipage et le chef de bord devront participer à l'entretien. Un registre des travaux d'entretien et de maintenance devra être tenu.

Le projet est soumis au vote : accord à l'unanimité.

3 - Projet J 80

Le projet J 80 comporte deux supports :

- un J 80 prêté au SNSQP par le Comité Départemental de Voile
- un J 80 destiné à la Voile Etudiante appartenant à l'ASUB (Université)

Les deux J 80 seront utilisés par la Voile Etudiante de l'Université et la Voile Sportive du SNSQP pour l'entraînement et les régates. Ce projet nécessite d'établir une convention entre la Voile Etudiante et le SNSQP pour définir les responsabilités, les droits et les devoirs (entretien, etc.) de chacun.

Sur le plan financier, deux options sont possibles :

1 – partage des frais en fonction de l'utilisation de chaque J 80 par chaque structure

2 – chaque structure gère les frais de son J 80

Les frais du semi-rigide seront partagés à parts égales.

Budget : cf. tableau

En fonction de ce budget, le bureau du SNSQP propose une grille tarifaire pour ses adhérents souhaitant pratiquer la Voile Sportive.

- | | |
|--|-------|
| – forfait annuel Voile Sportive | 300 € |
| – carnet de 10 tickets pour une pratique à la séance | 200 € |
| – forfait annuel Voile Sportive + Voile Loisir | 500 € |

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

du 21/10/2022

La grille tarifaire est soumise au vote : accord à l'unanimité.

4 - Projet handivoile et sport et santé

La commission handivoile s'est réunie trois fois en 2022.

En 2022, l'activité Handivoile a reposé sur des séances portes ouvertes au printemps, une navigation au mois d'octobre et trois séances Handivoile.

Le bilan de cette saison est positif. Cependant des améliorations sont à prévoir pour l'accès aux pontons (tenir compte de la marée pour descendre et remonter les passerelles) et pour l'embarquement sur les voiliers habitables. Les personnes en situation de handicap ont exprimé le souhait d'être autonomes dans leur pratique de la voile. Pour pouvoir répondre à cette demande, laclub à monter un dossier auprès de la Ligue pour la mise à disposition du SNSQP de deux voiliers Hansa adaptés aux PMR. Ces bateaux vont leur permettre une pratique autonome de la voile. Les autres personnes en situation de handicap pourront naviguer sur les voiliers de propriétaires dont les équipages ont reçu une formation (7 membres de la commission sont agréés accompagnateurs de personnes en situation de handicap par la FFV), comme Amzer'zo, Loupiot, Séraphine, Laouen, Bandiagara, Lanaveva.

Un bossoir adapté (prêt de la ligue régionale) sera installé sur le ponton d'honneur pour permettre l'embarquement des PMR.

Sport et Santé

Une maquette de l'activité va être présentée au CDV. Cette activité s'adresse à tous et ne se limite pas aux personnes ayant des problèmes de santé.

A noter : Véronique a suivi en fin d'année dernière, à titre personnel, une formation qualifiante « accompagnateur sport santé » nécessaire pour le fonctionnement de l'activité sport santé.

5 - Calendrier des régates 2023

REGATE	DATE	CLUB ORGANISATEUR	CLUB CO-ORGANISATEUR
Trophée Cras Nautique	29-30/06/23	SNSQP	
3 Jours d'Armor	18-19-20/05/23	YCVA	
Trophée Trégor Goëlo	17-18/06/23	SRP	CN Paimpol, SNSQP
40 Milles de Dahouët	19/08/23	YCVA	
Trophée Emeraude Goëlo	09-10/09/23	CN St Cast	SNSQP

SPORT NAUTIQUE DE SAINT QUAY-PORTRIEUX

Esplanade du Port d'Armor 22410 Saint Quay-Portrieux

Tél : 02 96 70 93 34 Email : contact@snsqp.com Site : <http://www.snsqp.com> Siret : 421 625 823 00016 ■ 3

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

du 21/10/2022

Duo d'Armor	16-17/09/23	YCVA	SNSQP
Régate d'automne	21-22/10/23	SNSQP	

6 - Bilan voile loisir 2022

En 2022, augmentation de l'activité : 454 sorties bateaux et 1361 sorties équipiers.

Nombre moyen de participants par séance : 54.

22 bateaux titulaires et partenaires participent à l'activité, Laouen, St Quay et J 80 compris.

Si l'activité continue d'augmenter, la limite autorisée de 15 bateaux pour 1 BE par sortie sera atteinte. Cela obligera soit à refuser des équipiers, soit à faire intervenir un 2ème BE.

L'emploi à la demande de Kilian comme BE supplémentaire est possible mais il n'est pas toujours disponible et le nombre de participants à la Voile Loisir n'est pas facile à connaître à l'avance.

7 - Liste d'attente bateaux places titulaires

Il n'y a pas de changement dans les bateaux titulaires.

Il y a 3 bateaux en attente pour les moins de 10 m et 1 bateau en attente pour les plus de 10 m.

8 - Point sur la formation des futurs BE

Jean Peysson a validé sa formation de « Formateur régional ». Il peut donc désormais accompagner dans leur parcours, les 8 candidats du club au monitorat de voile.

Dans un premier temps par la validation du niveau IV pour ces candidats

Dans un deuxième temps par la validation d'une partie des unités de valeurs du diplôme de monitorat.

Les huit candidats ont à ce jour des points d'acquis différents pour une validation du niveau IV, prérequis à la poursuite de leur parcours de formation.

Un point individuel doit être réalisé dans les meilleurs délais.

Jean Peysson attire l'attention sur une difficulté de disponibilité pour l'accompagnement de 8 candidats en même temps.

Il indique que chaque candidat doit accomplir les démarches nécessaires et détenir les prérequis individuels pour l'engagement de validation au niveau IV.

La question de faire deux groupes est posée. Les critères de constitutions de ces groupes restent à arrêter par les instances du club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

Date du prochain CODIR : le mercredi 1^{ier} mars à 19h – Yacht Club